

Recours au Règlement

tout à fait juste. Il importe que nous en ayons la possibilité. Le comité se réunit cet après-midi. Il entendra un témoin sur un autre sujet, mais il est important, et j'ai bien l'intention de soulever cette question même si c'est à la dernière minute, d'entendre des témoins sur le budget en tant que tel. Mais jusqu'à maintenant, nous n'avons pas eu l'occasion d'étudier le budget des dépenses supplémentaire.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, il y a un cas particulier que je veux porter à votre attention au sujet du budget des dépenses supplémentaire. Le Comité permanent de la consommation, des corporations et des opérations gouvernementales ne peut pas se réunir parce qu'il n'a pas de président.

J'ai écrit une lettre à ce sujet en collaboration avec trois collègues du caucus libéral: le député de Burin—Saint-Georges et deux autres. Dans notre lettre, nous avons demandé au greffier de prendre les mesures qui permettraient de réunir ce comité. Nous voulions étudier, entre autres, les questions qui concernent la Société canadienne des postes et le budget des dépenses supplémentaire.

J'ai reçu une réponse du greffier du comité, que je suis prêt à déposer à la Chambre. Notre comité ne peut pas se réunir, le greffier est dans l'impossibilité de le convoquer faute de président, et le gouvernement n'a pas l'intention d'en nommer un. Dans les circonstances, nous sommes dans l'impossibilité d'étudier le budget des dépenses. Nous ne pouvons rien faire, parce que le gouvernement n'a pas nommé de président et qu'il ne veut pas le faire.

Je suis prêt à déposer cette lettre à la Chambre pour prouver ce que j'avance. La situation est grave, du moins dans ce cas particulier, car le comité ne peut pas être réputé avoir fait rapport du budget puisqu'il n'aurait pas pu siéger, quelle qu'eût été sa décision. C'est le gouvernement qui a causé ce problème, par son inaction.

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, j'aimerais dire mon mot dans cette discussion sur la difficulté de réunir les comités, qui semble être devenue courante.

Lorsqu'on m'a confié la fonction de porte-parole en matière de communications, d'arts et de culture, juste avant le début de la session, j'avais très hâte d'avoir la chance de participer aux réunions du comité.

Depuis ce temps, le comité ne s'est pas réuni une seule fois, ni pour discuter du budget des dépenses supplémentaire, ni pour discuter de la concentration des médias ou des compressions budgétaires à Radio-Canada, ni pour quoi que ce soit. J'ai tenté de voir ce que je pouvais faire, en tant que membre, pour amener le comité à se réunir, et j'ai abouti à la même impasse que le député précédent.

Le Comité des communications et de la culture n'a pas de président. L'ancien président ne veut plus assumer cette fonction; nous n'avons donc plus de président. Nous n'avons aucun recours officiel pour amener ce comité à se réunir pour traiter les questions importantes qui doivent être traitées.

• (1600)

Cet état de faits tient à ce que la Chambre a abdiqué ses responsabilités politiques. Ce gouvernement abuse honteusement des privilèges de la Chambre. Il faut mettre fin à cette situation dès maintenant.

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, j'ai écouté les arguments du député avec beaucoup d'intérêt.

Je dois faire certaines mises au point. Premièrement, au cours de leurs rencontres, les leaders à la Chambre ont parlé entre autres des réunions des comités, notamment du Comité de la défense nationale. J'en ai profité alors pour demander au président à quoi s'occupait son comité et s'il avait l'intention d'examiner le budget ou s'il comptait siéger. C'est lui qui m'a dit alors que les partis s'étaient entendus pour ne pas faire siéger ce comité la semaine dernière ou une partie de cette semaine, je ne me souviens plus exactement des dates de réunion, pour que ses membres puissent assister à la conférence sur l'avenir de la Russie.

Je sais que plusieurs autres comités ont siégé, notamment celui dont le leader de l'opposition officielle a parlé, le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord. D'ailleurs, encore l'autre jour, ce comité a recommandé de faire une étude sur les événements d'Oka l'été dernier.

Voici où je veux en venir, monsieur le Président. Premièrement. . .

Mme Blondin: Ce n'est pas le budget des dépenses. Vous l'avez volé avant que nous puissions l'étudier.